



Divulgation de lettre confidentielles me portant atteinte

Par **henryquatre**, le **07/12/2009** à **12:26**

Bonjour,rrnrnJe vous expose mon cas.rnrnSuite à un litige avec la mairie (borne sur une route que la mairie a construit pour mon voisin illégalement et où la mairie a été obligée de l'enlever suite à une décision de préfecture après ma demande), un adjoint à transmis mes lettres confidentielles (envoyées au maire et aux conseillés) mettant en cause mon voisin, à celui-ci.rnMon voisin possédant ces lettres confidentielles a évidemment déclenché un conflit ou j'ai été amené a présenter mes excuses pour le contenu de mon courrier qu'il n'aurait pas du connaitre.rnJ'aimerais savoir à qui m'adresser pour que cette divulgation de courrier confidentiel (devoir de discrétion des élus municipaux), qui porte atteinte à ma vie privé, soit réparée par l'adjoint .rrnrnMerci .